

Le réseau des APP ; l'un des acteurs majeurs de l'«Apprendre et se former autrement»

En octobre 2025, le réseau des Ateliers de Pédagogie Personnalisée a dignement et joyeusement fêté ses quarante ans à Lyon, berceau de naissance ! Ce fut un moment fort en émotion, en échange et en prospective pour imaginer les conditions favorables au développement des prestations APP sur tous les territoires, dans un contexte socio-économique de plus en plus «tendu». La mission première des APP¹ est d'accueillir et d'accompagner des adultes, de tous statuts et plutôt faiblement qualifiés, vers une meilleure mobilité professionnelle et autonomie sociale. Pour cela, les équipes APP mettent en œuvre des pratiques pédagogiques, toujours originales et fertiles. Mais, quarante ans après, elles ne sont pas toujours bien comprises sur certains territoires ; paradoxe fort !

Avec d'autres réseaux d'acteurs², les APP misent sur le «Apprendre et se former autrement»³ pour interroger différemment les apprenants et coconstruire un parcours de formation sur mesure. L'objectif est de renforcer ou développer des compétences professionnelles et transversales. Les conditions de mise en œuvre de cette démarche APP sont rassemblées et partagées dans un cahier des charges⁴ national sans cesse ajusté et enrichi. Aujourd'hui, la 7ème version est appliquée. Malgré tout, nombre de décideurs ou de financeurs restent en retrait ou en appui faible. Dans notre société en pleine accélération souvent déstabilisante, avec en particulier le numérique, ou IA, accélération de l'accélération, la diversité des approches de l'«Apprendre et se former autrement», au lieu d'être perçu comme une riche opportunité, semble parfois toujours interroger !

¹ Voir «APP = couteau suisse» et toutes les autres définitions dans une production collaborative en ligne <https://mypads.framapad.org/mypads/?/mypads/group/apapp-reseau-des-app-sc3q467bt/pad/view/2025-un-app-enquelques-mots-40ans-bzj3y7pw>

² Quelles complémentarités sur les territoires avec les réseaux suivants : E2C (Ecole de la deuxième chance), EDP (Ecole de Production), ETRE (Ecole de la Transition Ecologique), MFR (Maison Familiale et Rurale), RERS (Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoires), les CFA, Les IAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), les Tiers Lieux et autres... ?

³ "Plus je m'interroge, mieux j'apprends... mieux j'interagis, plus je me forme... en explorant, en formalisant & en partageant" ; en 1ère page du site www.iapprendre.fr

⁴ https://www.app-reseau.eu/uploads/media/64abf61586df9_cahier-des-charges-app-version-2023.pdf

Cherchant à lever cette résistance, dans un contexte sociétal questionnant, nous allons éclairer, avec quatre pistes, le «*Apprendre et se former autrement*» mis en œuvre par les APP, en vue de mieux les valoriser.

1 - Individualisation

Dans un premier temps, nous proposons juste d'éclairer le contenu de la dernière version de ce cahier des charges, daté de février 2023. Il définit le label APP comme «*une démarche pédagogique spécifique par laquelle un·e apprenant·e accroît ses connaissances, renforce son autonomie et développe la maîtrise de ses apprentissages. Cette démarche s'appuie sur sept principes fondamentaux qui déterminent son caractère spécifique et qui définissent les engagements et les conditions de mise en œuvre de la démarche et du fonctionnement de l'organisation APP. Les sept principes fondamentaux sont les suivants :*

1. *La personnalisation de la formation*

2. *L'accompagnement de l'apprenant·e*

3. *La diversité des publics accueillis en flux*

4. *L'accès de tous aux compétences socles*

5. *Un environnement favorable aux apprentissages*

6. *L'ancrage territorial*

7. *Le fonctionnement en réseau à dimension régionale et nationale*».

La méthode APP repose sur l'individualisation du parcours (*flexibilité organisationnelle*), sur un accompagnement personnalisé (*propre pour chaque apprenant*) et une dynamique d'autoformation et d'autorégulation reposant sur un accès à des ateliers collectifs et à un centre ressource. L'individualisation porte sur la maîtrise collective de l'équipe APP d'une série de procédures technico-pédagogiques pour générer la souplesse nécessaire. La personnalisation relève d'une dynamique relationnelle permettant à chaque bénéficiaire de se reconnaître, par les questionnements et les interactions contextualisés, «*Personne apprenante*». Il s'agit d'un processus d'émancipation et d'autonomisation, d'abord dans ses apprentissages. La genèse et l'essor des fondamentaux de cette démarche sont décrits dans le 1^{er} livre sur les APP co-dirigé par P. Carré et M. Tétart publié en 2003, et toujours disponible, aux éditions l'Harmattan : «Les APP ou l'autoformation accompagnée en actes»⁵.

2 - Individuation

⁵ <https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/les-ateliers-de-pedagogie-personnalisee/60551>

Aujourd’hui, deux écueils viennent brouiller la compréhension de la spécificité de la démarche APP basée sur le couplage des deux concepts : individualisation-personnalisation. D’abord, la mise en concurrence systématisée, sur le marché de la formation des adultes, oblige tous les organismes de formation à se positionner, plus ou moins fortement, sur ces deux thématiques en lien avec la flexibilité et l’accompagnement. On peut remarquer que ces deux concepts sont trop souvent employés à tort et à travers, en vue d’optimiser légitimement les succès aux réponses aux appels d’offre : différence entre carte et territoire ! Ensuite, la montée fulgurante des usages de l’IA dans le champ de la formation des adultes laisse penser que les algorithmes, associés à des bases de données sur nos apprentissages, seront, ou sont déjà, performantes. Elles sont ou seront capables, partiellement ou intégralement d’assurer à la fois deux missions : répondre sur mesure et au fil de l’eau aux besoins chaque apprenant⁶ en termes de contenu et de parcours [individualisation], mais aussi d’assurer un soutien et un suivi [personnalisation].

Pour se démarquer de cette évolution techno-centrée, Serge Ravet a publié un article sur Linked'in⁷, valorisant le terme «individuation» ; processus qui est au cœur des réalités APP. Il s’agit d’une autre piste pour caractériser le «Apprendre et se former autrement». «*L’individuation serait le processus par lequel un être se forme en interaction constante avec son milieu en sachant que nous nous individuons ensemble*». Gilbert Simondon⁸, auteur de ce concept, souligne que l’individu est un être en devenir, pris dans un ensemble de relations sociales, techniques, culturelles et affectives. La reconnaissance de ces relations permet de se constituer comme sujet agissant, de se découvrir capable d’agir, de relier, de transformer, et donc, naturellement d’apprendre et de se former.

Ce terme individuation éclaire centralement les pratiques et des organisations laissant des espaces d’écoute, d’émotion et de liberté, comme celles des APP. L’objectif est que les apprenants, par reconnaissance, y compris mutuelle, puissent se former. Pour activer

⁶ <https://www.blog-formation-entreprise.fr/adaptative-learning-et-les-limites-de-lhyperindividualisation/>

⁷ Individuation – Serge Ravet - octobre 2025 <https://www.linkedin.com/pulse/individuation-serge-ravet-n66rf/?trackingId=Cwvz1%2BucR9ayQBuiOjSkPQ%3D%3D>

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Gilbert_Simondon

l'individuation au sein des APP, l'individualisation des parcours, la personnalisation de l'accompagnement et l'autoformation collective sont trois portes d'entrée ouvertes par les gestes et postures des équipes pédagogiques. Dans un APP, la reconnaissance précède la compétence !

3 - Apprenance

Dans les années 1980, faisant un double constat d'une possible impasse, Hélène Trocmé-Fabre et Hubert Boucher ont créé le terme d'Apprenance. Les pratiques de la formation initiale n'étaient pas vraiment adaptées à la formation des adultes. De plus, les besoins en compétences s'inscrivaient dans une temporalité étendue de type «*tout au long de la vie*», tout au long de ses vies. Une nouvelle donne devait se mettre en place ; de la formation vers l'Apprenance. Progressivement, ce concept a été repris et travaillé en parallèle par les équipes universitaires de Philippe Carré dans une dynamique «*Evolution de la formation*» et par les adeptes de l'approche «*Organisation apprenante*» en entreprise lancée par Peter Sengé. Parmi toutes des définitions entrecroisées aujourd'hui disponibles, nous retenons ici celle proposée par Etienne Colignon : L'apprenance est «*une attitude dynamique consciente permettant à une personne ou un collectif d'accroître sa capacité à traiter des situations complexes*»⁹. Apprendre et se former est une situation complexe. Pragmatiquement, on est passé du concept aux pratiques diversifiées dans de nouveaux écosystèmes d'apprentissage, dont celles des Ateliers de Pédagogie Personnalisée.

Les APP sont nés en 1985 sur ces fondamentaux liés d'abord à l'autoformation. Très vite, le cahier des charges a intégré et ajusté les sept fondamentaux, en forte résonance avec l'apprenance émergente. Ce sont toujours aujourd'hui les pratiques spécifiques des APP. Avec ma collègue Yamina Bouayad Agha, j'ai eu le plaisir de coécrire le second livre sur les APP publié en 2023, également aux éditions l'Harmattan. Tout est dans le titre : «Acteurs et territoires d'Apprenance, zoom sur le réseau des APP»¹⁰. L'intérêt de l'Apprenance est qu'elle peut et doit être mobilisée à trois niveaux ; une attitude de l'apprenant (agilité à acquérir), une posture des équipes pédagogiques (facilitation à déployer) et une

⁹ <https://thelearningperson.com/wp-content/uploads/2025/02/Fondamentaux-de-lORGANISATION-APPRENANTE.pdf>

¹⁰ <https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/acteurs-et-territoires-dapprenance/578>

organisation (ouverture à gérer). Notre livre décrit et illustre comment les équipes interpellent et accompagnent chaque apprenant pour qu'il trouve les conditions pour se former. L'organisation, les activités et l'accompagnement lui permettent de prendre confiance dans ses capacités à se mobiliser, (apprendre à apprendre), à interagir (apprendre à s'adapter) et donc, à se former pour mieux s'émanciper.

L'alignement pédagogique sous-tendu par les pratiques APP que nous qualifions d'*Apprenance*, est la concrétisation de cette troisième vision de l'*«Apprendre et se former autrement»*.

4 - Heutagogie

Dans un récent article en ligne¹¹, Sébastien Fraysse présente et commente les différences de trois notions complémentaires : «La pédagogie, pour un apprentissage *guidé*» avec les enfants ; «L'andragogie, pour un apprentissage *responsabilisé* » avec les adultes, et enfin, avec un degré de liberté supplémentaire : «L'heutagogie, pour un apprentissage *autodirigé*» pour les apprenants ; jeunes et adultes. Ce terme a été proposé en 2000 par Stewart Hase et Chris Kenyon, deux chercheurs australiens. Cet article propose successivement d'éclairer ces trois notions, activées tout au long de nos vies. La mise en oeuvre de l'heutagogie valorise l'*«auto-détermination»* de l'apprentissage, dans un contexte sociétal où les nouvelles technologies et l'accès libre au savoir rendent possible des apprentissages potentiellement plus autonomes et flexibles. Cela pourrait aussi constituer une manière de caractériser l'apprenance sous un nouvel angle celui du continuum : pédagogie, andragogie & heutagogie.

Cette quatrième piste de l'*«Apprendre et se former autrement»* résonne fortement avec les pratiques réflexives des APP renforcées avec le développement du dispositif Apprenant Agile. L'autonomie de l'apprenant, à la fois comme objectif et prérequis est au coeur du projet pédagogique de chaque équipe. L'heutagogie interroge les conditions d'exercice progressif de la liberté et de la responsabilité de l'apprenant à s'autoorganiser, s'autoréguler, s'autoévaluer, bref de s'autoformer avec l'appui de ses pairs, dans le temps, dans l'espace, et dans ses interactions. Motivé et reconnu, il vise à atteindre les buts qu'il s'est fixés, tout en bénéficiant d'un environnement facilitant et d'un accompagnement évolutif. La diversité des situations d'apprentissage,

¹¹ <https://fraysse.eu/articles/self-directed-learning-continuum-autonomie/>

individuelle et collective, mises en place dans les APP est un élément fort de la concrétisation de cette organisation apprenante. Cette approche se bâtit sur les multimodalités des parcours (et détours) de formation, avec la nécessité d'une pluralité ajustée d'activités accompagnées. Entre territoires métrique et numérique, ces activités peuvent être contraintes, souples & libres, et cela, en parallèle avec le tryptique «pédagogie, andragogie & heutagogie».

Des résistances culturelles d'abord !

Le choix de ces quatre termes, au risque de jargonner, vise à brosser et à partager, dans les grandes lignes du «*Apprendre et se former autrement*» des APP. Se faire mieux comprendre, en donnant du sens, est certainement nécessaire pour bénéficier de renforts et de nouveaux appuis. Cette méthodologie a été mise au point depuis 40 ans par les équipes APP aux bénéfices de plus de trois millions de bénéficiaires. Elle vient en contrepoint à celle aujourd'hui toujours dominante qui gère, non pas des parcours d'adultes, mais des groupes : *stage ou classe*. Nous faisons l'hypothèse que le développement de pratiques novatrices est aujourd'hui cantonné. Elle est limitée par le poids culturel du modèle scolaire sur la formation des adultes. Pour la plupart convaincu de l'efficacité de l'apprendre autrement, les responsables des multiples gouvernances de la formation continue restent cependant sur des schémas organisationnels classiques. Ce sont, en particulier, des modes de financements, de suivi, de contrôles et de valorisation, toujours peu compatibles avec une véritable individualisation des parcours¹². A grande échelle, se pose ici la double question : la reconnaissance de la liberté de l'apprenant et la nécessaire chaîne de confiance [qui n'exclut pas le contrôle], entre les apprenants et les équipes pédagogique, les équipes pédagogiques et la direction, et aussi et surtout, entre la direction et les financeurs.

De plus, ces dernières années, on constate une bascule de la formation continue, où les besoins de l'économie systématiquement priment désormais sur une vision de type "Éducation Permanente". Trop souvent, les attentes des financeurs et des pouvoirs publics se concentrent aujourd'hui sur des objectifs immédiats : acquisition rapide de compétences ciblées, employabilité et réponse aux tensions du

¹² <https://ainoa-asso.fr/nos-membres-prennent-la-parole-lindividualisation-vraiment-partie-2-une-contribution-danne-duiker-et-jean-vanderspelden/>

marché du travail dans une vision problématique de type «adéquationniste». Dans cette logique, l'individualisation des parcours est souvent reléguée juste à une contrainte organisationnelle. L'innovation pédagogique elle-même passe après les impératifs d'insertion professionnelle. Pourtant, c'est précisément une approche «personnalisée» qui permet de sécuriser les parcours et de garantir une employabilité durable, alignés sur les besoins des personnes, comme des entreprises.

Un deuxième frein culturel à la prise en compte de la liberté de chaque apprenant a été mentionné dans un «*Guide Repère*» publié¹³ en 2015 par l'APapp à l'occasion des 30 ans du réseau. Page 58, Marcel Lebrun¹⁴ apporte un éclairage intéressant sur la manière différenciée qu'ont les acteurs latins (plutôt de culture marquée historiquement par l'exercice la religion catholique) et les acteurs anglo-saxons (religion protestante) d'organiser le rapport aux savoirs ; direct dans un cas et indirect dans l'autre ! A la lecture de cette argumentation, on pourrait retenir que tous les acteurs de la formation en France ne projettent pas le même degré d'initiative potentiel des personnes apprenantes dans des dispositifs formels. Très clairement, il s'agit d'un des fondamentaux APP ; l'écoute de chaque apprenant. Dans la culture professionnelle actuelle en France, ce postulat n'est pas pleinement partagé et reste, en partie, décalé. C'est peut-être une autre explication d'une reconnaissance nuancée des services APP sur leur territoire par les différents financeurs : Etat, Régions, Collectivités, Entreprises, OPCO, France Travail, Agefiph, etc...

Un avenir dans des collectifs

Faire reconnaître pleinement le «*Apprendre et se former autrement*» est immanquablement une action collective de fond qui s'articule autour et avec tous les acteurs de la formation dite innovante, dite multimodale, dite ouverte, dite personnalisée. C'est déjà la force du fonctionnement en réseau des Ateliers de Pédagogie Personnalisée. Ce réseau est lui-même engagé, via l'APapp¹⁵, avec ses partenaires, dans

¹³ https://www.app-reseau.eu/uploads/media/5e32e3a52a012_reperes-chronologiques-dun-chamboulement-pedagogique-et-institutionnel.pdf

¹⁴ « Les MOOC : entre mirage technologique et virage pédagogique ... le retour ! » - Marcel Lebrun - <http://lebrunremy.be/WordPress/?p=629>

¹⁵ Association pour la Promotion du label APP – www.app-reseau.eu

des organisations nationales : AINOA, Synofdes, la Conférence Permanente des Organismes de Formation, etc.... Ce sont des instances de dialogue, de proposition et d'influence, où s'affirme une vision commune et des valeurs partagées : actions de formation inclusive, émancipatrice et efficace, y compris pour relever les nombreux défis, dont ceux environnementaux. Conforter le «*Apprendre et se former autrement*», passe très certainement par fédérer les acteurs¹⁶ qui tendent vers cette pédagogie active. Il s'agit d'établir une «forte réponse nationale» dans une approche «politico-pédagogique» des territoires.

Concernant le réseau des APP, promouvoir le «*Apprendre et se former autrement*» avec son équipe et ses partenaires sur le territoire (COTEDECO¹⁷), c'est témoigner, échanger, écouter, s'adapter, expérimenter, imaginer, anticiper, réseauter, partager, documenter, publier, se rencontrer, etc... Sur son territoire, c'est aussi développer ses partenariats, en créer des inédits, interpeller de nouveaux financeurs, accueillir des chercheurs, participer à des projets régionaux, nationaux et européens, et toujours, enrichir et ajuster le projet pédagogique de l'APP.

Au regard des besoins en compétences des adultes à entretenir, à acquérir et à renouveler et de la complexité croissante de notre société, le réseau des APP¹⁸, avec ses partenaires, est mobilisé pour développer ses activités de proximité territoriale : animer des actions de formation personnalisée de proximité, toujours innovante, à fort capital humain, social et économique.

Jean Vanderspelden - www.iapprendre.fr

Janvier 2026

¹⁶ Déjà cités : E2C, EDP, ETRE, MFR, RERS, CFA, IAE, Tiers Lieux et autres...

¹⁷ Le Comité territorial de développement des coopérations (COTEDECO) ; instance de gouvernance partenariale prévue dans le Cahier des Charges National des APP. Ce comité rassemble les partenaires – actuels et potentiels – de l'organisation APP afin d'échanger sur ses activités et ses projets. Il permet à l'organisation APP de partager et de consolider avec ses partenaires son projet de développement. C'est un espace de communication, de prospective, d'évaluation et d'expression des besoins. L'organisation APP y collecte les appréciations et les avis de ses partenaires.

¹⁸ #reseauapp & #labelapp